



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-7311>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-7311

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 05980406200087

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13013

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2025\\_rSFDKykVri](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_rSFDKykVri)

**Identifiant interne de la consultation :** 2025088 CE

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Département commande publique

**Adresse mail du contact :** marchespublics@rtm.fr

**Numéro de téléphone du contact :** 0491105406

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Ne seront pas admises les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L2141-1 à L2141-6 et en application des articles R2142-1, R2143-3, R2142-3, R2142-4 et R2143-16 du Code de la Commande Publique, ou qui ne présentent pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes eu égard aux articles R2142-6 à R2142-14 du Code et eu égard au contenu des documents demandés au titre de l'article R2143-11 du Code. Pour présenter sa candidature, le candidat transmet l'ensemble des documents listés ci-après : 1/ Le formulaire DC1 « Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants », 2/ Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement », 3/ Le chiffre d'affaires

global sur les trois derniers exercices disponibles, 4/ Une liste des principales références pour des prestations similaires à l'objet du contrat à passer, au cours des cinq dernières années.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 27/02/2026 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Non

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** RTM - Entité adjudicatrice.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHARGEURS 24V DU METRO DE LA RTM ET PRESTATIONS ASSOCIEES

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45310000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La présente consultation a pour objet des travaux de remplacement des chargeurs 24V du métro de la RTM et prestations associées. Le présent marché public est passé selon une procédure adaptée, en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-5 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles L2125-1.1° et R2162-1 et suivants du Code. L'accord-cadre est conclu à prix mixtes avec un seul opérateur économique et exécuté : - En partie par l'émission de bons de commande, pour les prestations décrites dans les documents contractuels (dans les conditions fixées aux articles R2162-13 et R2162-14 du Code). Les prestations de l'accord-cadre sont rémunérées, en partie, par application de prix unitaires, tels que mentionnés au Bordereau des Prix Unitaires (BPU), annexe 1 de l'Acte d'engagement, aux quantités réellement mises en oeuvre. - Et en partie par un prix global et forfaitaire conformément à la Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), annexe 2 à l'Acte d'engagement. En application de l'article R2162-4 du Code, l'accord-cadre est conclu sans montant minimum d'engagement et avec un montant maximum d'engagement, à savoir : 840 000 euros HT.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Bouches-du-Rhône

**Durée du marché (en mois) :** 84

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Chaque candidat a l'obligation de visiter certains lieux dans lesquels il sera amené à intervenir, afin de mieux appréhender les conditions d'exécution des prestations. La durée de la visite est d'environ une journée.

**Autres informations complémentaires :** Les visites sont organisées individuellement avec chaque candidat. Pour cela, les candidats adressent une demande écrite par courriel aux adresses suivantes : - nchabran@rtm.fr - semartin@rtm.fr Les candidats devront préciser le nom des participants ainsi que leurs coordonnées. Le jour et l'heure de la visite sont fixés par la RTM, en accord avec le candidat, par tout moyen écrit. La demande du candidat devra être adressée à la RTM au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des plis. En cas de report de la date limite de dépôt des plis, ce délai s'applique en fonction de cette nouvelle date. Pour attribuer le marché public au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : 1/ Les prix (66%), analysés compte tenu du montant résultant de l'addition du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED), annexe 1 de l'Invitation à Soumissionner (IS), dont les prix unitaires sont issus du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), annexe 1 de l'Acte d'Engagement (AE), et de la Décomposition du Prix global et forfaitaire (DPGF), annexe 2 à L'acte d'Engagement (AE). 2/ La

Valeur technique (34%), appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de trois sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (50%) : « Qualité de l'organisation et de la méthodologie proposées pour le basculement des anciens chargeurs vers les nouvelles alimentations 24V » (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (30%) : « Optimisation de la durée de garantie des équipements » (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 2 du mémoire technique). - Sous-critère 3 (20%) : « Optimisation du délai de réalisation global des prestations à prix global et forfaitaire » (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 3 du mémoire technique).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/01/2026**